



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia

Centre-Val de Loire | 1988

Pithiviers-le-Vieil – L’Aumonet, les jardins du Bourg

Sauvetage programmé (1987) et sauvetage urgent (1986, 1988)

Christian Charbonnier et Véronique Lallemand



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/13255>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Christian Charbonnier, Véronique Lallemand, « Pithiviers-le-Vieil – L’Aumonet, les jardins du Bourg » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Centre-Val de Loire, mis en ligne le 01 mars 1997, consulté le 15 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/13255>

Ce document a été généré automatiquement le 15 décembre 2020.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Pithiviers-le-Vieil – L'Aumonet, les jardins du Bourg

Sauvetage programmé (1987) et sauvetage urgent (1986, 1988)

Christian Charbonnier et Véronique Lallemand

Date de l'opération : 1987 (SP) ; 1988 (SU) ; 1986 (SU)

Inventeur(s) : Charbonnier M. ; Lallemand Véronique

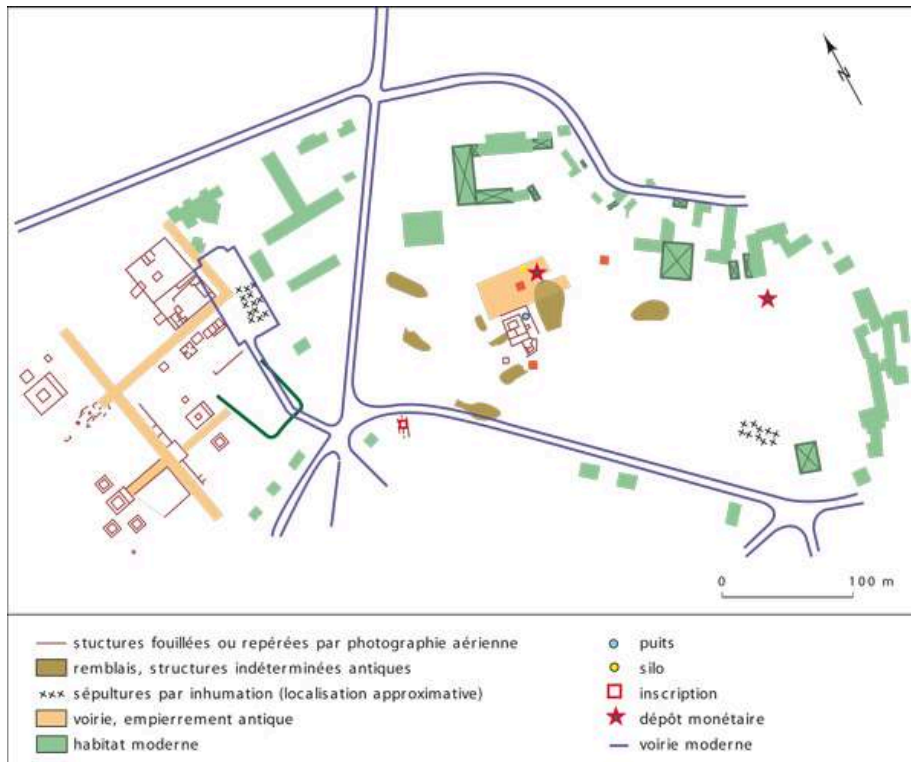
- 1 Un projet de construction d'un lotissement sur des terrains situés à 200 m à l'est des *fana* de La Grande Raye a nécessité la réalisation, en 1986, d'une série de tranchées de sondages (Fig. n°1 : localisation du sanctuaire de La Grande Raye et des thermes de l'Aumonet). Ils ont révélé l'existence d'un ensemble thermal s'étendant sur environ 1000 m² jouté par une aire empierrée de plus de 1500 m². Au cours de cette étude d'impact, un dépôt monétaire comprenant 1892 sesterces fut découvert près d'un silo (Charbonnier, 1988b, p. 59). Les monnaies étaient contenues dans une jarre très pansue de 0,35 m de hauteur, au col brisé, déposée dans une fosse parallélépipédique de 0,80 m de profondeur sur 0,50 m de côté, et recouverte par une *tegula*. Ce dépôt, en cours d'étude par M. Amandry, se compose de pièces frappées entre le règne de Vespasien et celui de Postume.
- 2 Une fouille de sauvetage de l'ensemble thermal fut réalisée en 1987-1988 sur une surface de plus de 2500 m² (Cribellier 1992). Elle a mis en évidence des occupations antérieures du site. Des trous de poteaux et des sablières creusés dans le substratum calcaire sont datables de la Protohistoire, une fosse contenait du mobilier céramique de La Tène finale et de nombreuses fosses ont livré du mobilier de la période gallo-romaine précoce. L'état de conservation du balnéaire, dans l'ensemble très arasé, et l'absence de mobilier ont compliqué son étude et son interprétation. Dans son état primitif, il se composait d'une salle comportant un système d'hypocauste (dont le sol inférieur avait conservé des empreintes de pilettes) chauffé par un *praefurnium* situé au sud. Au nord, une piscine froide desservie par un escalier dont l'empreinte est conservée dans l'angle sud-est, et entouré sur trois côtés par une petite palestre complétait l'ensemble vraisemblablement édifié à la fin du I^{er} s. ou cours du

II^e s. après J.-C. Le deuxième état est marqué par la construction d'une nouvelle salle chaude, au sud, à l'emplacement du précédent *praefurnium*. Une chambre de chauffe abritant un *praefurnium* avec canal de chauffe long alimentait cette nouvelle salle.

- 3 Par la suite, une autre pièce sur hypocauste pourvue d'une abside et de deux renforcements quadrangulaires contenant des baignoires, dont les conduits d'évacuation d'eau sont conservés, fut construite à l'est de la précédente. Au début du IV^e s. la piscine froide fut comblée (sigillée d'Argonne dans le comblement) et un sol de béton construit dans le but vraisemblable d'agrandir la palestra. À l'est, une petite pièce de 5 m² était également accolée à l'ensemble. Au nord, au-delà d'un mur d'enceinte, deux alignements de pierres calcaires fichées sur chant délimitaient un espace d'une largeur de 1 m bordant le balnéaire. Une grande quantité de tesselles de mosaïque noires et blanches furent découvertes à cet endroit. Postérieurement, trois murs furent accolés au mur d'enceinte nord, à l'emplacement préjugé de la mosaïque. Ils peuvent être les vestiges d'appentis ou de boutiques précédant l'édifice thermal. L'empierrement reconnu sur environ 530 m² au nord était constitué de pierres calcaires et comportait de nombreuses traces d'ornières et des recharges. Près du balnéaire, une section de caniveau fut découverte et, à l'est, un petit bâtiment comprenant deux pièces dont une cave fut fouillé. Le comblement de la cave a livré huit monnaies frappées postérieurement à 270 après J.-C et une émission postérieurement à 336 après J.-C. D'après le mobilier monétaire découvert dans les couches d'abandon recouvrant l'empierrement et dans le comblement du balnéaire, le site semble avoir été abandonné dans la première moitié du IV^e s. Aucun témoin d'une occupation postérieure n'a été décelé si ce n'est des fosses recoupant les niveaux d'abandon et quelques fragments de céramique du Haut Moyen Âge découverts dans les couches de comblement d'une pièce.
- 4 Lors de travaux d'adduction d'eau, à 100 m au sud-ouest du balnéaire, une pierre calcaire parallélépipédique (dim. : 65 x 48 x 16 cm) portant une inscription gravée dans le sens de la longueur fut découverte en dehors de tout contexte.
- 5 Le texte gravé sur six lignes : *MONIMENTVM/IOVIOCAMULI/*. (RACF, 35, 1996) (Fig. n°2 : L'Aumonet. Inscription latine).

ANNEXES

Fig. n°1 : localisation du sanctuaire de La Grande Raye et des thermes de l'Aumonet



Auteur(s) : Cribellier, Christian. Crédits : GI, 1997 - CNRS Editions, 1998 (1997)

Fig. n°2 : L'Aumonet. Inscription latine



Auteur(s) : Charbonnier, M. ; Lallemand, Véronique. Crédits : GI, 1997 - CNRS Editions, 1998 (1997)